



j'ai raté l'audience de conciliation au tribunal

Par **COSMOS**, le 10/10/2012 à 05:08

Bonjour, en raison de problèmes de loyers impayés, j'ai été convoqué au tribunal lundi, mais je m'y suis présenté mardi. Je m' étais trompé de date. Que faire pour que cela ne me soit pas préjudiciable?

Par **youris**, le 10/10/2012 à 11:13

bjr,
je crains que votre absence non motivée ne vous soit effectivement préjudiciable et qu'il soit trop tard pour vous justifier.
cdt